

Jean-Baptiste André Godin à Jean-Baptiste Godin, vers le 13 novembre 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Godin, Jean-Baptiste \(1795-1869\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (138)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean-Baptiste Godin, vers le 13 novembre 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26536>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [vers le 13 novembre 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Jean-Baptiste \(1795-1869\)](#)

Lieu de destination Esquéhéries (Aisne)

Description

Résumé Jean-Baptiste André Godin s'engage auprès de son père à fondre avec soin des modèles d'après ses brevets de 1840 et 1844 - trois modèles de poêles et trois modèles de cuisinières -, mais ne veut rien divulguer de son brevet de 1846. Il évoque l'exportation de son industrie en Belgique, et deux ouvriers mouleurs tombés malades il y a huit jours.

Notes La copie de la lettre n'est pas datée : elle se trouve dans le registre entre une copie de lettre datée du 13 novembre 1847 et une autre du 16 novembre 1847.

Support Un repère du texte de la lettre est tracé au crayon rouge dans la marge de la copie.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Santé](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godin, Jean-Baptiste (1795-1869)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité Industrie (petite)

Biographie Serrurier et poëlier français né en 1795 à Boué (Aisne) et décédé en 1869 à Esquéhéries (Aisne). Il épouse Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries, en mars 1816. Le couple acquiert une maison en juillet de la même année à Esquéhéries. Jean-Baptiste et Florentine Godin ont trois enfants : Jean-Baptiste André (1817-1888), [Pommerose \(1822-1886\)](#) épouse Lefèvre, et [Alexandre Barthélémy \(1827-1901\)](#).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

je ne doute pas que la vente de mes produits
puisse se faire très facilement sur les bords de la
Loire et j'espire dans l'année prochaine arriver au
moyen d'en déterminer les placements assez considérables
pe m'impressionner alors de vous faire de meilleures propositions
sur lesquelles je pourrai appeler votre attention
meilleur ag Me M A

Coquelinies

papa

rien ne m'engageait à refuser ce projet
de la vente que tu viens de me faire cette affaire
me paraissait trop essentielle mais puisque tu
y tenais je promis dès aujourd'hui ~~sans aucune~~
~~réserve~~ de te faire des modèles sur ceux de mes
brevets de 14450 et 14454 trois modèles de poêles
et trois modèles de chaudières je les ferai faire
avec le plus grand soin quand à ce qui concerne mes
brevets de 14456 afin d'éviter toute fausse interprétation
de ma pensée je m'abstiens de rien dire et je ne
prends aucun autre engagement je vois d'ailleurs qu'il
y en a plus qu'il n'en faut pour commencer.

Dans le cas où la législation belge nécessiterait quelques
précisions pour l'importation de mes industries je me
reserves de consilier les mesures nécessaires à prendre dans
mes intérêts

quand à vendre des serins je ne pourrai pas plus
que ceux que l'on voudra recevoir de moi

les deux ouvriers que j'aurai capables de faire les
pièces que j'aurai sont tombés malades il y a tout
peurs je ne pourrai rien faire faire

ton affame p't